

Le 20 fevrier 1708

curé 1708

decédé âgé d'un jour

Le vingt ième fevrier 1708 après les fiancailles et publications de trois
cans faites en selon les ordonnances de ce diocèse en cette Eglise et celle de Brinon
dentre francois Lesage Maregand Cabaretier veuf de deffunte Anne Bourdery
de la parroisse de Brinon et Marie Renault fille de Meny Renault aussi maregand
Cabaretier et de deffunte Toussainte Girault de cette parroisse auxquelles publications
il n'est apparu aucun empesement Canonique ny civil, veu le certificat du lieu
Curé de Brinon en date du quinze fevrier 1708 signé par Larrajon
Ledit certificat verifié le même jour par Monseigneur L'Evêque d'Orleans
signé L. G. Evêque d'Orleans et par Monseigneur Valles, veu aussi la
dispense de Non diocèse ~~en~~ en date dud 15 fevrier audis an signée
L. G. Episcopus Avelianensis et de Mandato dicti D. D. Valles, je prêtre
Docteur en Theologie Soussigné les ay veus ala benediction nuptiale

Laquelle je leur ay
prescrite par la sainte
leur mutuel Consentement



donnée selon la forme
après qu'ils se sont donnés
en présence de François Bafin

Cousin de l'époux de ^{Estienne} Meneau, de Mary Renaud ^{marquis} vive de l'époux de Pierre Renaud Et François Renaud
les frères de ^{marquis} Jean Goffard et de Pierre Guillaume venteries par terre, les beauxfrères
qui ont déclaré ne savoir signer excepté les soussignés

par eux

Meneau
Guillaume

Goffard

Gourmatory
curé